



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 677

Texte de la question

MANIFESTATION DU 24 MARS

M. le président. La parole est à M. Philippe Cochet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Cochet. Votre réponse, monsieur le Premier ministre, est scandaleuse ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Vous n'avez pas à attaquer un parlementaire dont l'expression est libre !

C'est justement à vous, monsieur le Premier Ministre, que ma question s'adresse. Honte à vous et au Gouvernement ! Nous étions ce dimanche à Paris 1,4 million de personnes pour défiler contre le projet de loi inique que vous défendez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Le peuple gronde et vous ne l'écoutez pas. Combien de vitrines ont été cassées ? Zéro ! Combien de voitures ont été dégradées ? Zéro ! Face à ce succès auquel vous ne vous attendiez pas, vous avez pris peur et fait sur-réagir les forces de l'ordre qui ont gazé, mes chers collègues, des enfants, des familles et des femmes enceintes qui regagnaient leur domicile ! (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Honte à vous et à votre gouvernement ! Vous avez été incapable d'anticiper ce succès populaire. Votre responsabilité et celle de votre ministre de l'intérieur sont pleinement engagées. Je rends hommage aux organisateurs que M. Valls a injuriés. Nous sommes passés à côté d'un drame, car vous avez parqué le peuple de France en lui refusant la possibilité de défiler. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - " Valls, démission ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le Premier ministre, réveillez-vous enfin ! Jusqu'à quand allez-vous mépriser le peuple de France ? Vous ne mesurez pas l'exaspération de nos compatriotes. Vous abîmez la France et vous maltraitez les Français ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, le lieu de ce rassemblement n'a été décidé que jeudi dernier en raison de l'absence de toute coopération des organisateurs. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Dans ce laps de temps très court, la préfecture de police a tout mis en oeuvre pour assurer la sécurité des manifestants. Mais les organisateurs ont été débordés par des extrémistes. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP. C'est faux !

M. Manuel Valls, *ministre*. De nombreux messages ont appelé à ne pas respecter l'arrêté interdisant le secteur des Champs-Élysées. Les débordements étaient donc prémédités. Les forces de l'ordre les ont fait cesser. Ils sont le fait de quelques centaines d'individus extrémistes et déterminés que je ne confonds pas avec les simples manifestants entraînés malgré eux. Il n'y a eu aucun tir de grenade et parler d'enfants gazés est à tout le moins un amalgame douteux et scandaleux que l'on n'a pas le droit de faire dans cet hémicycle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

On trouvait sur place des militants du bloc identitaire, des jeunesses nationalistes, du Renouveau français, du GUD et d'Europe jeunesse.

Plusieurs députés du groupe UMP. Non ! Non !

M. Manuel Valls, *ministre*. Les faits reprochés à ces individus sont graves : agression physique des forces de l'ordre, dégradation de bien public, jet de boulons. Ces actes, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, sont intolérables. Aucune exception ne peut les justifier. Je suis cohérent, le Gouvernement est cohérent, mais vous,

vous ne l'êtes pas ! Je salue enfin la maîtrise, le sang-froid et le professionnalisme du préfet de police, des policiers et des gendarmes qui ont dû garantir l'ordre républicain et évité tout drame, tout simplement parce que les organisateurs n'avaient pas bien préparé leur rassemblement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Plusieurs députés du groupe UMP. Démission ! Démission !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 677

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 mars 2013](#)